

FCP de droit français

**DNCA ACTIONS
EUROPEENNES**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2021

**Société de gestion : DNCA FINANCE
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES**

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du commissaire aux comptes	15
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe (s)	45
Caractéristiques de l'OPC (suite)	46

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part R(C) - EUR

ISIN: FR0010662791

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche " Quality GARP " et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de profitabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode " best in universe " (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

01/07/2021

Changement de Société de Gestion : DNCA Finance.

3. RAPPORT DE GESTION

Point sur l'année 2021 écoulée

En début d'année 2021, dans un environnement économique de reprise et de réouverture progressive des économies accompagné par des politiques monétaires agressives et budgétaires de relance, nous anticipions un mouvement de reflation et de hausse des taux longs. Nous avons travaillé la construction du portefeuille afin de minimiser l'impact d'une hausse des taux longs et s'assurer d'avoir une sensibilité positive à l'inflation. Le portefeuille est ainsi aujourd'hui faiblement exposé aux secteurs sensibles aux taux tels que l'agro-alimentaire, les « utilities », l'immobilier ou les télécoms. Parallèlement, nos expositions aux valeurs industrielles et technologiques compensent notre quasi-absence des secteurs financiers.

Par ailleurs, plus fondamentalement, notre focalisation sur les sociétés de qualité ayant un fort « pricing power » (capacité à répercuter la hausse des coûts dans les prix de vente) a permis au fonds de bien se comporter dans le contexte inflationniste de 2021.

Globalement, nos principales convictions - le cœur du portefeuille - a délivré une très solide performance en 2021.

En 2021, le fonds DNCA ACTIONS EUROPEENES affiche une performance (coupons réinvestis) de :

- Part MD : +24,85%
- Part IC : +23,92%
- Part RC : +23,14%
- Part ID : +23,92%
- Part RD : +23,12%

Contre +25,13% pour son indicateur de référence MSCI Europe Dividendes calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Parmi les contributeurs positifs, ASML Holding, Siemens Healthineers, Capgemini, LVMH et Téléperformance sont de fortes convictions qui ont délivré de belles performances en 2021. Le point commun de ces sociétés : l'innovation et la création de valeur partagée. Ces cinq entreprises créent de la valeur actionnariale mais également sociétale.

ASML Holding, le plus grand fournisseur au monde pour l'industrie des semi-conducteurs avec plus de 85% de parts de marché, continue d'être une de nos plus grandes convictions. ASML Holding est la seule entreprise aujourd'hui à fournir des équipements l'extrême ultraviolet (« EUV ») nécessaires pour la fabrication de toutes les puces électroniques permettant le déploiement de la 5G, la transition vers le « cloud » ainsi que le développement de l'intelligence artificielle et des véhicules autonomes. ASML Holding est devenu l'acteur incontournable de l'industrie mondiale du semi-conducteur aujourd'hui. Le titre, première position de notre portefeuille, offre une visibilité incomparable.

Siemens Healthineers développe de nouvelles approches d'imagerie médicale afin de faciliter le diagnostic et la radiothérapie de précision dans la lutte contre le cancer. Ils viennent de lancer un « mini-IRM » (appareil imagerie par résonance magnétique) qui va permettre de démocratiser l'accès des populations à la meilleure technologie d'imagerie médicale notamment dans les pays émergents.

Capgemini accompagne les grandes entreprises dans leur transition digitale, leur transition vers le « cloud », l'omni-commerce et depuis l'acquisition d'Altran, la transition vers l'industrie 4.0. Capgemini est un accélérateur d'innovation.

Parmi les principaux détracteurs à la performance, InPost a été une déception depuis son introduction en bourse. Malgré le bon positionnement stratégique de ce spécialiste polonais de la logistique et une croissance dynamique, le titre a connu une forte baisse tout au long de l'année. Le leader des systèmes de freinage pour les trains et les camions, Knorr-Bremse, a connu une année 2021 compliquée du fait d'un redémarrage plus lent que prévu de l'industrie ferroviaire et des pénuries de semi-conducteurs dans son activité camions. Enfin, le cas d'investissement d'Alstom s'est dégradé à vue d'œil du fait d'un profil de génération de « cash » et d'amélioration de marge obéré pendant longtemps et de synergies repoussées à l'après-restructuration de Bombardier.

Nous avons principalement entré des valeurs exposées au plan de relance européen Saint-Gobain et Linde. Par ailleurs, nous avons souhaité entrer en portefeuille des sociétés de qualité dans le secteur de la consommation (Carlsberg, Diageo et L'Oréal) et de la santé (AstraZeneca). Nous avons participé à l'introduction en bourse de la plateforme logistique InPost. Enfin, nous avons renforcé LVMH et Nestlé.

Pour financer ces achats, nous avons pris des bénéfices sur Ashtead, Novo Nordisk, Kering, GN Store Nord, Inditex (sorties) ainsi qu'ASML Holding et Capgemini (allègement). Parallèlement, nous avons allégé Allianz et sorti Grifols et Alstom dans une approche de gestion du risque.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 1,96% du portefeuille et l'actif net s'établit à 194,5 millions d'euros.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALLIANZ SE-REG	1 656 536,01	7 449 819,76
ASTRAZENECA PLC	5 584 035,03	1 352 154,18
ASSTEAD GROUP PLC		6 807 253,92
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1 902 268,90	4 723 876,82
LINDE PLC	5 820 691,12	584 380,60
GN GREAT NORDIC	761 666,89	5 438 784,69
ASML HOLDING NV	639 326,66	5 286 115,36
SANDVIK AB	4 936 455,75	928 619,61
TRYG AS	5 691 399,62	
STRAUMANN HOLDING AG-REG		5 246 717,41

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - o Change à terme :
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :

www.dnca-investments.com (rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires*/contreparties »).

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site www.dnca-investments.com.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site www.dnca-investments.com et au siège social de DNCA Finance.

INTEGRATION DE CRITERES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

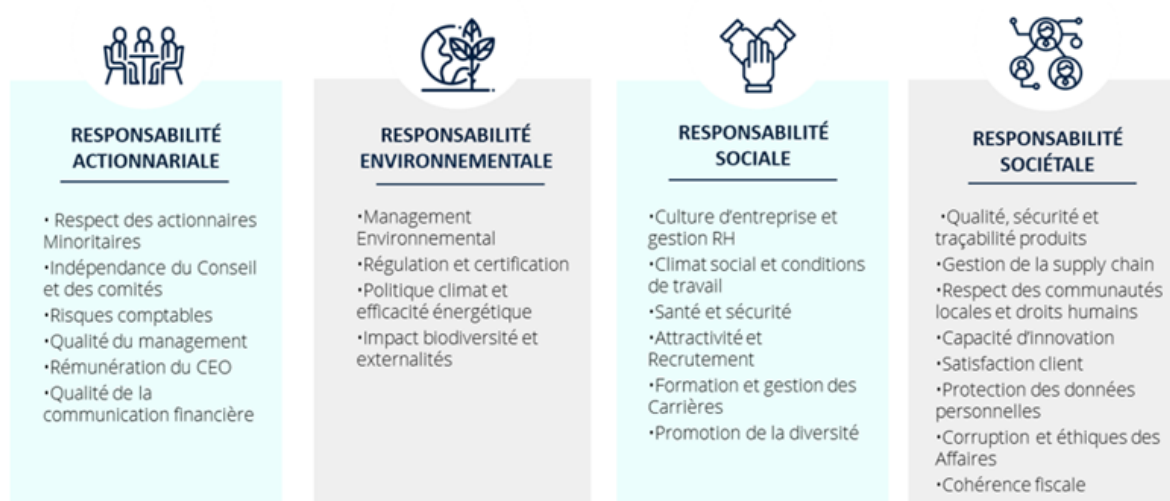
sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc. Pour aller plus loin, une table de conversion pour intégrer une prime de risque "ESG" dans la prime de risque des modèles de valorisation financière. Cela peut avoir un impact positif (en réduisant la prime de risque) et donc augmenter l'objectif de prix ; ou, à l'inverse, cela peut avoir un impact négatif.

Dans ce cadre, le fonds pratique une gestion conforme aux contraintes du Label Français ISR (Investissement Socialement Responsable)

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, ses produits et ses services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous voulons nous orienter vers d'autres critères tels que le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore la part de produit au sein du marché.

Le fonds n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

REPORTING ESG

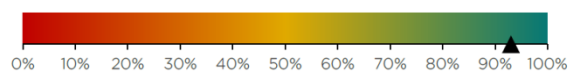
Un rapport mensuel est fourni sur la base des éléments suivants (au 31 décembre 2021) :

Principales positions⁺

	Poids
ASML HOLDING NV (7,9)	5,09%
SIEMENS HEALTHINEERS AG (6,1)	4,37%
SIEMENS AG-REG (5,0)	3,92%
STMICROELECTRONICS NV (Milan) (6,7)	3,91%
ESSILORLUXOTTICA (4,5)	3,85%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI (4,4)	3,85%
TELEPERFORMANCE (3,1)	3,81%
LINDE PLC (6,1)	3,78%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITAL (5,0)	3,74%
SANOFI (4,2)	3,46%
	39,79%

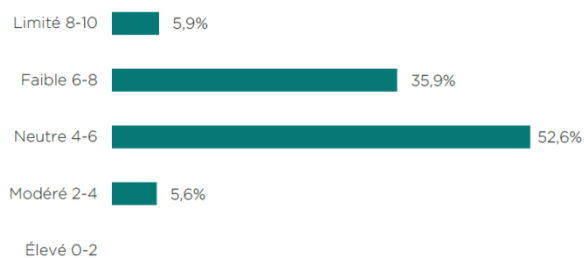
Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA⁺ (93,0%)



Note Responsabilité moyenne : 5,6/10

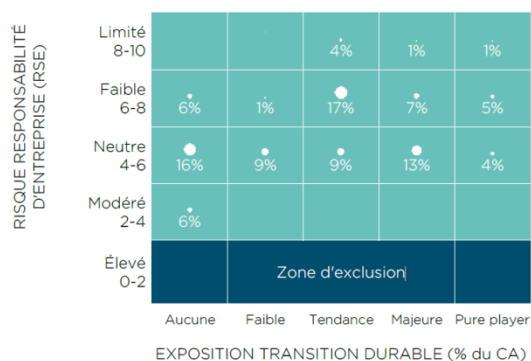
Répartition du risque de responsabilité⁽¹⁾



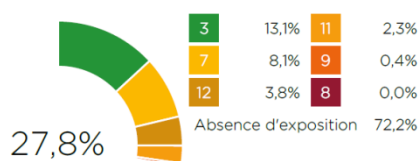
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



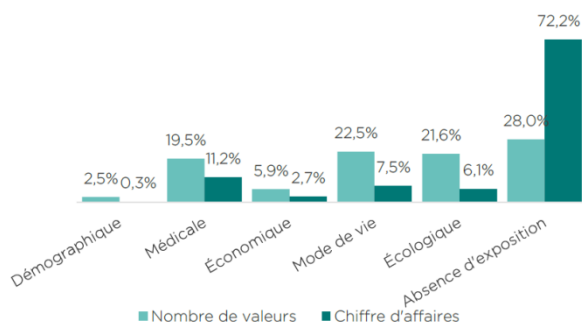
Exposition transition/RSE⁽²⁾



Exposition aux ODD⁽³⁾ (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables⁽⁴⁾



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management...

⁽²⁾ La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

⁽³⁾ 1. Pas de pauvreté. 2. Faim « zéro ». 3. Bonne santé et bien-être. 4. Éducation de qualité. 5. Égalité entre les sexes. 6. Eau propre et assainissement. 7. Énergie propre et d'un coût abordable. 8. Travail décent et croissance économique. 9. Industrie, innovation et infrastructure. 10. Inégalités réduites. 11. Villes et communautés durables. 12. Consommation et production responsables. 13. Lutte contre les changements climatiques. 14. Vie aquatique. 15. Vie terrestre. 16. Paix, justice et institutions efficaces. 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.

⁽⁴⁾ 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Les perspectives pour 2022 : Inflation, « pricing power », normalisation monétaire et valorisation des actions

Un des points majeurs de 2021 aura été le retour de l'inflation. La réouverture des économies s'est faite dans la douleur en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement, de production et logistique. Les entreprises ont réagi à la crise sanitaire en réduisant leurs investissements au minimum et une partie des employés peu qualifiés ont profité de la période de confinement pour chercher un nouvel emploi dans d'autres secteurs. La conséquence se révèle aujourd'hui à travers les goulots d'étranglement subis dans plusieurs segments industriels et une pénurie de personnel dans plusieurs secteurs dont la logistique. La demande insatisfaite crée de l'inflation sur les prix de vente et il est maintenant clair qu'il faudra encore une bonne partie de l'année 2022 afin que les capacités de production atteignent à nouveau le niveau de la demande.

Pour faire face à ce contexte, nous avons des positions fortes sur des sociétés bénéficiant de cet environnement (ASML Holding, STMicroelectronics) ou immunisées contre ces problèmes (EssilorLuxottica, Inwit, L'Oréal, Siemens Healthineers, Linde). Par ailleurs, que cette inflation soit transitoire ou plus structurelle, le fonds est bien armé grâce à son exposition élevée aux sociétés qui bénéficient d'un fort « pricing power », c'est-à-dire la capacité à pouvoir répercuter la hausse des coûts dans les prix de vente, que ce soit grâce à des contrats long terme indexés à l'inflation (Inwit, Air Liquide, Linde), l'innovation associée à des parts de marché élevées (Knorr Bremse, Siemens Healthineers, ASML Holding, EssilorLuxottica) ou des marques fortes (L'Oréal, LVMH, Diageo, Nestlé). En 2021, les entreprises dans leur ensemble ont toutes réussi à passer des hausses de prix. Nous pensons que l'inflation notamment salariale sera beaucoup plus discriminatoire en 2022 quant à la capacité des entreprises à répercuter la hausse des coûts subie.

Une nouveauté pour 2022 sera également l'inflexion par les banques centrales des pays développés de leur politique monétaire hyper accommodante. Nous allons connaître une normalisation des politiques monétaires. Cela aura probablement deux impacts : la normalisation du crédit et des valorisations actions. La normalisation du crédit nous incite à privilégier des bilans solides couplés à une génération de liquidité élevée. Par normalisation des valorisations, nous entendons le dégonflement des valorisations d'entreprises les plus élevées notamment celles des sociétés non rentables. Aussi, nous restons convaincus qu'une vraie discipline de valorisation est nécessaire. Cette discipline de valorisation nous permet de ne pas conserver de fortes positions sur des sociétés où la qualité et/ou la croissance sont survalorisées par le marché.

Si l'actualité liée à la pandémie reste le principal moteur des marchés, ce sont bien ses conséquences, à moyen et long terme, qui constituent aujourd'hui les interrogations principales sur la valorisation des actifs, obligataires et actions. L'inflation sera notamment le thème principal à appréhender ces prochains mois, et les actions des banques centrales, qui y sont très liées, auront un impact assurément visible. Le fonds est bien positionné pour naviguer dans cet environnement complexe et inédit. L'exposition aux actions et la sensibilité peuvent de plus être pilotées de façon très réactive.

SFDR

Le fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement. Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer de façon non systématique une approche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. Cette approche peut par exemple porter sur la prise en compte de l'évolution de l'empreinte carbone et de la politique climat efficacité énergétique des émetteurs, les indicateurs sociaux des émetteurs tels que, par exemple, le climat social et les conditions de travail ou les formations, ou encore la gouvernance, notamment la compétence des dirigeants ou encore le respect des actionnaires minoritaires. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion. Les principaux impacts négatifs des décisions d'investissement de la société de gestion sur les facteurs de durabilité ne sont pas pris en compte en raison de l'absence de données disponibles et fiables. La société de gestion pourra faire évoluer sa position dans le cadre de l'application des mesures de niveau 2 (dites « RTS ») relative au Règlement SFDR.

INFORMATION RELATIVE AU REGLEMENT TAXONOMIE 2020/852/UE

Cet OPCVM promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Toutefois, les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. L'alignement de l'OPCVM avec le Règlement Taxonomie n'est donc pas calculé.

Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements en portefeuille.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses filiales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses filiales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2021 s'est élevé à 54,7 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 13,5 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 41,2 millions d'euros :
 - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 18,4 millions d'euros ;
 - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 22,8 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2021 a été de 156.

• AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance
19, Place Vendôme
75001 PARIS

sur le site internet : <http://www.dnca-investments.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

DNCA ACTIONS EUROPEENNES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DNCA FINANCE

19 Place VENDOME
75001 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP DNCA ACTIONS EUROPEENNES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DNCA ACTIONS EUROPEENNES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	190 678 644,13	183 622 544,79
Actions et valeurs assimilées	190 678 644,13	180 455 444,79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	190 678 644,13	180 455 444,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		3 167 100,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		3 167 100,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	25 966,58	140 038,11
Opérations de change à terme de devises		
Autres	25 966,58	140 038,11
COMPTES FINANCIERS	3 870 562,78	5 478 079,24
Liquidités	3 870 562,78	5 478 079,24
TOTAL DE L'ACTIF	194 575 173,49	189 240 662,14

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	171 122 279,90	201 621 041,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	6 347,49	1 956,76
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	21 001 027,57	-15 022 872,10
Résultat de l'exercice (a,b)	2 370 794,03	2 542 425,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	194 500 448,99	189 142 551,05
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	74 713,40	97 040,67
Opérations de change à terme de devises		
Autres	74 713,40	97 040,67
COMPTES FINANCIERS	11,10	1 070,42
Concours bancaires courants	11,10	1 070,42
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	194 575 173,49	189 240 662,14

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		2 249,81
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 343 664,53	3 239 821,81
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		36 683,26
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 343 664,53	3 278 754,88
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		52,20
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	12 094,50	44 043,54
Autres charges financières		
TOTAL (2)	12 094,50	44 095,74
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 331 570,03	3 234 659,14
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	626 880,71	639 821,86
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	2 704 689,32	2 594 837,28
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-333 895,29	-52 412,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 370 794,03	2 542 425,19

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010662825 - DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD : Taux de frais maximum de 1,6% TTC

FR0010657106 - DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD : Taux de frais maximum de 0,3% TTC

FR0010662809 - DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID : Taux de frais maximum de 1% TTC

FR0010662791 - DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC : Taux de frais maximum de 1,6% TTC

FR0010662817 - DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC : Taux de frais maximum de 1% TTC

Swing pricing

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 16 octobre 2016. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus du fonds, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID	Distribution	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD	Distribution	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD	Distribution	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	189 142 551,05	218 122 277,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 625 793,78	19 698 542,37
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-50 429 183,73	-28 133 638,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 182 279,71	16 171 107,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 714 586,82	-31 037 241,33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-397 639,59	-587 714,66
Différences de change	1 682 928,46	-2 296 325,91
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 059 581,38	-1 745 085,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	42 131 856,42	25 072 275,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-25 072 275,04	-26 817 360,83
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 355 914,57	-3 644 107,07
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 704 689,32	2 594 837,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	-50,00 (**)	-100,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	194 500 448,99	189 142 551,05

(*) Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -100, 00 €.

(**) Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 870 562,78	1,99
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							11,10	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 870 562,78	1,99								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	11,10									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	22 153 744,90	11,39	11 433 556,92	5,88	11 135 110,79	5,72	7 523 785,77	3,87
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	23 973,32	0,01						
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers							11,10	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 993,26
	Coupons et dividendes en espèces	23 973,32
TOTAL DES CRÉANCES		25 966,58
DETTES		
	Rachats à payer	7 582,69
	Frais de gestion fixe	51 036,28
	Frais de gestion variable	37,06
	Autres dettes	16 057,37
TOTAL DES DETTES		74 713,40
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-48 746,82

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC		
Parts souscrites durant l'exercice	6,0592	536 468,45
Parts rachetées durant l'exercice	-30,0026	-3 040 161,77
Solde net des souscriptions/rachats	-23,9434	-2 503 693,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	158,8624	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD		
Parts souscrites durant l'exercice	68 563,8825	14 074 445,85
Parts rachetées durant l'exercice	-229 450,8707	-47 363 844,68
Solde net des souscriptions/rachats	-160 886,9882	-33 289 398,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	788 901,8306	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC		
Parts souscrites durant l'exercice	42,3337	10 394,32
Parts rachetées durant l'exercice	-50,4648	-11 730,62
Solde net des souscriptions/rachats	-8,1311	-1 336,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48,2119	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD		
Parts souscrites durant l'exercice	24,7307	4 485,16
Parts rachetées durant l'exercice	-62,8760	-13 446,66
Solde net des souscriptions/rachats	-38,1453	-8 961,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	176 381,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	32,65
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 015,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	445 540,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	162,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	0,12
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	125,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	4,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6 347,49	1 956,76
Résultat	2 370 794,03	2 542 425,19
Total	2 377 141,52	2 544 381,95

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	98 275,08	104 649,16
Total	98 275,08	104 649,16

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID		
Affectation		
Distribution	657,96	616,77
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	657,96	616,77
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	657,96	616,77
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	117,47	119,15

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD		
Affectation		
Distribution	2 272 037,27	2 431 459,38
Report à nouveau de l'exercice	6 169,12	7 641,86
Capitalisation		
Total	2 278 206,39	2 439 101,24
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	788 901,8306	949 788,8188
Distribution unitaire	2,88	2,56
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	188 498,80	229 956,70

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2,07	12,59
Total	2,07	12,59

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD		
Affectation		
Distribution	0,02	1,96
Report à nouveau de l'exercice		0,23
Capitalisation		
Total	0,02	2,19
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,0000	39,1453
Distribution unitaire	0,02	0,05
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,10	0,98

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	21 001 027,57	-15 022 872,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	21 001 027,57	-15 022 872,10

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 792 210,81	-1 224 468,02
Total	1 792 210,81	-1 224 468,02

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	11 984,03	-7 153,30
Total	11 984,03	-7 153,30

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	19 195 488,72	-13 789 781,90
Total	19 195 488,72	-13 789 781,90

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 320,24	-919,87
Total	1 320,24	-919,87

	31/12/2021	31/12/2020
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	23,77	-549,01
Total	23,77	-549,01

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	169 410 132,45	158 786 647,57	218 122 277,70	189 142 551,05	194 500 448,99
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC en EUR					
Actif net	33 686 345,22	20 485 691,51	32 926 691,66	15 401 847,38	16 586 304,25
Nombre de titres	408,5423	286,0604	360,0775	182,8058	158,8624
Valeur liquidative unitaire	82 454,97	71 613,16	91 443,34	84 252,50	104 406,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 877,67	2 690,92	4 353,32	-6 698,19	11 281,52
Capitalisation unitaire sur résultat	1 594,58	1 641,28	823,63	572,46	618,61
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID en EUR					
Actif net	92 766,26	78 958,32	98 826,22	89 963,24	110 794,23
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	92 766,26	78 958,32	98 826,22	89 963,24	110 794,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4 390,75	3 019,08	4 692,95	-7 153,30	11 984,03
Distribution unitaire sur résultat	1 805,14	1 817,87	910,45	616,77	657,96
Crédit d'impôt unitaire	175,51	158,43	145,21	119,15	(*)
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD en EUR					
Actif net	135 440 441,55	138 215 066,71	185 084 160,74	173 632 213,60	177 790 946,71
Nombre de titres	716 113,7815	858 641,6762	915 287,9164	949 788,8188	788 901,8306
Valeur liquidative unitaire	189,13	160,96	202,21	182,81	225,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,93	6,14	9,57	-14,51	24,33
Distribution unitaire sur résultat	5,06	5,06	3,91	2,56	2,88
Crédit d'impôt unitaire	0,339	0,315	0,291	0,24	(*)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC en EUR					
Actif net	190 396,29	6 775,29	12 403,84	11 563,89	12 184,86
Nombre de titres	932,2355	38,4275	55,3430	56,3430	48,2119
Valeur liquidative unitaire	204,23	176,31	224,12	205,24	252,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	9,63	6,66	10,68	-16,32	27,38
Capitalisation unitaire sur résultat	2,77	2,85	1,10	0,22	0,04
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD en EUR					
Actif net	183,13	155,74	195,24	6 962,94	218,94
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	39,1453	1,0000
Valeur liquidative unitaire	183,13	155,74	195,24	177,87	218,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,93	6,42	9,62	-14,02	23,77
Distribution unitaire sur résultat	2,33	2,24	0,67	0,05	0,02
Crédit d'impôt unitaire	0,35	0,31	0,011	0,025	(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
KNORR-BREMSE AG	EUR	51 000	4 431 900,00	2,28
PUMA SE	EUR	53 000	5 697 500,00	2,93
SIEMENS AG-REG	EUR	50 000	7 634 000,00	3,92
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	129 000	8 490 780,00	4,37
TOTAL ALLEMAGNE			26 254 180,00	13,50
DANEMARK				
CARLSBERG AS.B	DKK	31 000	4 707 768,64	2,43
TRYG AS	DKK	296 000	6 427 342,15	3,30
TOTAL DANEMARK			11 135 110,79	5,73
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	12 147	1 862 378,04	0,96
CAPGEMINI SE	EUR	30 000	6 465 000,00	3,32
EDENRED	EUR	80 000	3 245 600,00	1,66
ESSILORLUXOTTICA	EUR	40 000	7 489 600,00	3,85
L'OREAL	EUR	6 300	2 626 785,00	1,36
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	10 300	7 488 100,00	3,85
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	46 000	6 630 900,00	3,41
SAINT-GOBAIN	EUR	31 904	1 973 900,48	1,01
SANOFI	EUR	76 000	6 732 080,00	3,47
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	11 497	1 982 772,62	1,02
SR TELEPERFORMANCE	EUR	18 908	7 411 936,00	3,81
THALES	EUR	59 000	4 413 200,00	2,27
TOTALENERGIES SE	EUR	75 000	3 347 250,00	1,72
VINCI (EX SGE)	EUR	58 475	5 432 912,25	2,79
TOTAL FRANCE			67 102 414,39	34,50
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	85 343	3 970 156,36	2,04
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	GBP	11 000	1 540 733,68	0,79
TOTAL IRLANDE			5 510 890,04	2,83
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	555 000	3 910 530,00	2,01
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	682 000	7 283 760,00	3,74
TOTAL ITALIE			11 194 290,00	5,75
LUXEMBOURG				
INPOST SA	EUR	242 000	2 564 716,00	1,32
TOTAL LUXEMBOURG			2 564 716,00	1,32
NORVEGE				
ADEVINTA ASA	NOK	251 000	2 935 965,26	1,51
TOTAL NORVEGE			2 935 965,26	1,51
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	750	1 733 625,00	0,89
ASML HOLDING NV	EUR	14 000	9 893 800,00	5,09
STMICROELECTRONICS NV	EUR	174 000	7 614 240,00	3,91
TOTAL PAYS-BAS			19 241 665,00	9,89

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	44 000	761 024,00	0,39
ASTRAZENECA PLC	GBP	47 216	4 880 186,37	2,51
AVEVA GROUP PLC	GBP	97 000	3 932 682,23	2,02
DIAGEO	GBP	67 000	3 220 724,15	1,66
HOMESERVE PLC	GBP	200 683	2 090 248,74	1,07
JD SPORTS FASHION PLC	GBP	1 719 000	4 459 244,88	2,29
LINDE PLC	EUR	24 000	7 344 000,00	3,78
ST JAMES'S PLACE PLC	GBP	101 237	2 029 924,85	1,05
TOTAL ROYAUME-UNI			28 718 035,22	14,77
SUEDE				
SANDVIK AB	SEK	187 000	4 587 820,51	2,36
TOTAL SUEDE			4 587 820,51	2,36
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	50 000	6 149 688,75	3,16
SIKA AG-REG	CHF	14 400	5 283 868,17	2,72
TOTAL SUISSE			11 433 556,92	5,88
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			190 678 644,13	98,04
TOTAL Actions et valeurs assimilées			190 678 644,13	98,04
Créances			25 966,58	0,01
Dettes			-74 713,40	-0,04
Comptes financiers			3 870 551,68	1,99
Actif net			194 500 448,99	100,00

Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID	EUR	1,0000	110 794,23
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD	EUR	788 901,8306	225,36
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD	EUR	1,0000	218,94
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES IC	EUR	158,8624	104 406,73
Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RC	EUR	48,2119	252,73

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	657,96	EUR	657,96	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	657,96	EUR	657,96	EUR

Décomposition du coupon : Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES MD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 272 037,27	EUR	2,88	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	2 272 037,27	EUR	2,88	EUR

Décomposition du coupon : Part DNCA ACTIONS EUROPEENNES RD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,02	EUR	0,02	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	0,02	EUR	0,02	EUR

7. ANNEXE(S)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part R(D) - EUR

ISIN: FR0010662825

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche " Quality GARP " et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de profitabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode " best in universe " (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part I(C) - EUR

ISIN: FR0010662817

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche " Quality GARP " et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de profitabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode " best in universe " (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part I(D) - EUR

ISIN: FR0010662809

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche " Quality GARP " et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de rentabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode " best in universe " (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part M(D) - EUR

ISIN: FR0010657106

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche " Quality GARP " et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de rentabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode " best in universe " (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part N(C) - EUR

ISIN: FR0013514841

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche " Quality GARP " et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de profitabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode " best in universe " (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EUROPEENNES - Part N(D) - EUR

ISIN: FR0013514866

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de l'OPCVM, un fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la zone européenne pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche " Quality GARP " et ISR. Dans un premier temps, l'équipe de gestion sélectionne des actions de sociétés européennes considérées par la société de gestion comme occupant une position de leader global ou régional, offrant une visibilité et une pérennité de leurs perspectives de croissance à moyen-long terme et offrant des perspectives de rentabilité et caractéristiques bilantielles saines. Elle se concentre sur des sociétés dont le niveau de valorisation est attractif. Dans un deuxième temps, les sociétés précédemment retenues sont sélectionnées en fonction de leur évaluation ESG tels que les émissions de CO2 (critère environnemental), la sécurité et la santé des employés (critère social) ou encore les pratiques éthiques de la société (critère gouvernance). La démarche ISR du gérant s'articule autour des axes suivants : intégration des dimensions ESG, exclusion des émetteurs controversés. L'équipe de gestion utilise un modèle d'analyse ESG propriétaire avec la méthode " best in universe " (sélection des émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG indépendamment de leur secteur d'activité). La sélection ESG reposant sur des critères non financiers, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants. Ces critères non financiers étant issus pour partie d'une appréciation qualitative des analystes et pour partie des données extra-financières publiées par les émetteurs, lesquelles peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il y a un risque qu'un titre ou émetteur soit incorrectement noté et soit inclus ou exclu pour ces raisons du portefeuille. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille de l'OPCVM est diversifié par pays et par secteur. L'OPCVM investit au minimum 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées des émetteurs de l'Union européenne et jusqu'à 25% de l'actif net maximum dans des actions des pays européens non membres de l'Union européenne. L'exposition au marché actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera au minimum de 80% et au maximum de 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Autres informations importantes :

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 13h30 et exécutées quotidiennement.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiel plus faible

Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.